



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-troisième session

183 EX/INF.4
PARIS, le 3 décembre 2009
Anglais et français seulement

**Déclaration de Mme Irina Bokova,
Directrice générale de l'UNESCO,**

à la 183^e session du Conseil exécutif

(Paris, le 23 novembre 2009)

Monsieur le Président de la Conférence générale,
Madame la Présidente du Conseil exécutif,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil exécutif,

J'ai le très grand plaisir de vous rencontrer aujourd'hui pour la première fois en tant que Directrice générale de l'UNESCO. Ayant été membre du Conseil exécutif moi-même, j'en ai évidemment une vision de l'intérieur très privilégiée. Je suis profondément consciente du rôle central que vous jouez au cœur de l'Organisation, en tant que membres de l'un de ses deux Organes directeurs. L'interaction et la collaboration constructives et fondées sur la confiance des trois principaux organes de notre Organisation - la Conférence générale, le Conseil exécutif et la Directrice générale - est fondamentale pour assurer l'efficacité de l'Organisation et le rôle qu'elle sera en mesure de jouer dans le cadre des relations multilatérales. Je vous vois non seulement en tant que membres d'un Organe directeur, mais aussi comme une source respectée et fiable de conseil, de savoir et de soutien, et comme des critiques francs et éclairés, à la fois aux plans individuel et collectif. Ayant en vue l'intérêt de l'UNESCO, je vais m'appuyer sur chacun de vous pour faire en sorte que vos décisions soient mises en œuvre par le Secrétariat dans la plus grande fluidité. Nous partageons le même engagement pour que les idéaux et la vision de notre Constitution et de notre Stratégie à moyen terme se traduisent par un impact réel sur la vie des peuples et des sociétés. Je veillerai à ce que nos relations soient très ouvertes, fondées sur le respect mutuel et le dialogue - des valeurs qui me sont chères, comme vous le savez. Mon principe de travail sera celui du dialogue constant.

Avant tout, permettez-moi de féliciter les nouveaux membres du Conseil, la Présidente et les membres du Bureau. Ensemble, au cours des années à venir, nous allons tracer un nouveau chemin pour l'UNESCO.

Mesdames et Messieurs, le 23 octobre 2009, dans mon discours d'investiture, j'ai eu l'occasion de vous faire part de mes convictions et de ma vision pour l'UNESCO. Je n'ai donc pas l'intention aujourd'hui de reprendre les différents points que j'ai exposés. Je voudrais simplement me concentrer sur quelques questions qui ont toute leur importance au moment où, ensemble, nous commençons notre voyage.

Par nos compétences en éducation, culture, sciences naturelles, sciences sociales et humaines, communication et information, articulées avec nos deux priorités - égalité des genres et Afrique - nous nous situons à une position unique dans le domaine multilatéral, qui est :

- ✓ en premier lieu, d'aider à mettre davantage la globalisation au service de l'humanité et du développement durable, et à atteindre les objectifs de développement reconnus sur le plan international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement ;
- ✓ en deuxième lieu, de faire la différence au niveau international, et particulièrement au niveau national, par le biais d'activités efficaces et de grande qualité dans nos domaines de compétence, où nous devons avoir un rôle de leader international ;
- ✓ troisièmement, d'affiner notre rôle unique dans le système multilatéral, en tant qu'organisation qui promeut et facilite le dialogue entre les décideurs, les scientifiques, le monde académique, les intellectuels, les membres de la société civile, les journalistes, les leaders spirituels et bien d'autres ; cela doit avoir un impact clair sur l'objectif primordial de notre Constitution, qui est la construction de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes ;
- ✓ quatrièmement, de continuer à contribuer pleinement à la réforme des Nations Unies, particulièrement au niveau des pays, afin de mettre en évidence nos compétences pour répondre aux priorités et aux demandes des États membres.

Notre force, chers amis, se trouve dans notre légitimité (avec 193 États membres et Membres associés, nous avons presque atteint l'universalité), et dans notre capacité à répondre de manière interdisciplinaire aux grands défis de notre temps. Cela nous donne la possibilité d'œuvrer différemment et d'apporter une contribution constructive dans la recherche d'une voie pour sortir des multiples crises que connaît notre monde - crise économique, sociale et financière, humanitaire et éthique, mais aussi climatique, alimentaire et énergétique.

L'exécution efficace et de grande qualité de nos programmes et des projets concrets qu'ils prévoient est la clé de notre crédibilité et de notre succès. Il s'agit d'une condition indispensable pour que, ensemble, nous puissions mieux promouvoir l'UNESCO, mieux expliquer son rôle et sa contribution concrète. Une condition indispensable pour assurer une présence plus active et mieux reconnue de l'UNESCO dans la gouvernance et le dialogue mondiaux, ainsi que dans les processus et les efforts de développement nationaux, et notamment en Afrique.

L'Afrique et l'égalité des genres sont les deux priorités intégrées de l'Organisation, comme l'établit notre Stratégie à moyen terme, et je dois dire avec beaucoup de conviction, pour 2008-2013 (le 34 C/4). Je serai ferme dans mon engagement à promouvoir ces priorités et à poursuivre des actions concrètes et axées sur les résultats en faveur de ces deux priorités - dans nos cinq grands programmes.

En ce qui concerne la priorité Afrique, je vais chercher à nouer une interaction et des contacts étroits et constants avec l'Union africaine, avec les leaders et les partenaires africains, afin de veiller à ce que nos actions concrètes s'articulent plus efficacement avec leurs objectifs, dans tous les secteurs du programme.

De la même façon, l'un des points forts de mon mandat sera mon soutien très ferme en faveur de l'égalité des genres. Cela s'appliquera à la fois à nos programmes, qui doivent plus largement comprendre l'intégration du genre et l'autonomisation des femmes, ainsi qu'à notre propre structure et à nos opérations concernant le personnel, au Secrétariat.

Il est également fondamental de donner un rôle plus actif à l'UNESCO et de nous repositionner, en réaffirmant le leadership qui est le nôtre depuis plusieurs décennies dans le dialogue entre les cultures, qui constitue un fondement de la culture de la paix. A sa dernière session, la Conférence générale a réaffirmé le rôle central de la culture de la paix. Lors de la prochaine session d'avril, nous allons amorcer une réflexion sur la manière de construire, dans le futur, un programme consacré à ce thème, à inclure dans le prochain 36 C/5. De la même façon, l'Assemblée générale des Nations Unies a récemment pris une Résolution mettant une fois de plus l'accent sur le besoin urgent, à ce stade de l'histoire, d'une culture de la paix, et elle a mis l'accent sur le rôle de l'UNESCO dans ce processus. Pour moi, cette progression est pleinement d'actualité, alors que nous nous apprêtons à célébrer en 2010 l'Année internationale du rapprochement des cultures, pour laquelle l'UNESCO a été nommée agence leader du système des Nations Unies, et à mettre en œuvre un plan d'action. Cette responsabilité nous oblige à montrer un leadership créatif, et à stimuler et initier des activités tangibles et des initiatives axées sur les résultats.

Dans mon discours du 23 octobre 2009, j'ai proposé d'établir un Haut Panel sur la paix et le dialogue entre les cultures. Il sera composé de personnalités éminentes, et aura pour mission de se joindre à l'UNESCO pour mener plus loin le débat sur la culture, la tolérance, la réconciliation et un plus grand respect pour la diversité dans nos sociétés et dans le monde entier. Le pluralisme est la condition préalable à la compréhension mutuelle, et les peuples doivent faire preuve de solidarité dans notre vaste monde.

Notre premier défi, qui en réalité est primordial, est de poursuivre notre travail pour promouvoir **l'éducation**, qui est la priorité des priorités de l'UNESCO. Dans ce domaine, de nombreux objectifs nous attendent, à la fois au plan de la substance et en ce qui concerne le rôle et le positionnement de l'UNESCO. Dans le domaine de l'éducation, beaucoup a été fait pour

définir un agenda plus large autour de l'Éducation pour tous et de ses initiatives principales. Cette orientation a été élargie par le biais du fort accent récemment mis sur l'Éducation pour le développement durable, l'Enseignement technique et professionnel, ou l'enseignement supérieur. L'éducation tout au long de la vie, en tant que partie intégrale de l'Éducation pour tous, va attirer l'attention internationale à l'occasion de la Conférence CONFINTEA qui aura lieu le mois prochain à Belém, au Brésil, à laquelle je me réjouis d'assister.

La Commission Éducation de la Conférence générale a vigoureusement approuvé le programme de l'éducation du 35 C/5 qui met l'accent sur notre action dans les pays qui en ont le plus grand besoin, et sur l'alphabétisation, les enseignants, les qualifications et la planification - qui, tous, sont des piliers essentiels pour bâtir l'Éducation pour tous. Comme je l'ai dit dans mon discours d'investiture, je vais demander qu'un accent plus important soit donné pour atteindre l'égalité des genres à tous les niveaux de l'éducation, dans les régions et les pays où des disparités inacceptables persistent. Prenons le cas de pays en Afrique et en Asie où plus de 50 % de la population féminine est analphabète - comment pouvons-nous parler de sociétés inclusives et de droits humains dans de telles conditions ?

Je crois cependant que la coalition internationale autour de l'Éducation pour tous et de l'agenda élargi de l'éducation demeure faible, et que nous devons continuer à encourager toutes les organisations du système des Nations Unies impliquées, à contribuer beaucoup plus concrètement, et de façon plus directe, à une approche cohérente et efficace, au niveau mondial et au niveau des pays. Nous devons aussi stimuler beaucoup plus tous nos partenaires bilatéraux, à la fois les pays donateurs et les pays en développement. Nous devons inciter les donateurs à tenir leurs promesses et à augmenter leur aide officielle au développement à l'éducation. Les pays ne devraient pas réduire leur budget national consacré à l'éducation. C'est seulement grâce à des efforts conjoints, dans lesquels chaque partenaire participe et contribue pleinement, que nous aurons une chance de réussir.

C'est pourquoi j'ai l'intention de parler à tous nos partenaires de l'Éducation pour tous dans le système des Nations Unies, ainsi qu'à nos États membres, pour améliorer cette situation et nous engager à adopter des approches communes qui peuvent donner de bons résultats, en particulier au niveau des pays. J'ai également l'intention d'entrer en contact avec le Président de la Banque mondiale et avec la nouvelle Présidente de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée (Fast Track Initiative), Carol Bellamy. Je vais aussi contacter le Fonds monétaire international, qui pourrait devenir un partenaire solide, en particulier en ces temps de crise, dans la mesure où il décide de l'allocation des ressources supplémentaires qui lui sont confiées. Et j'ai également l'intention de plaider avec force auprès du Comité de l'aide au développement de l'OCDE, afin d'inciter ses États membres à soutenir une augmentation de la part de l'Aide publique au développement consacrée à l'éducation. Je vais mener avec résolution une campagne en faveur d'un plus grand partage de l'Aide publique au développement en faveur de l'éducation, et je chercherai à convaincre les pays à tenir les engagements qu'ils ont pris à cet égard lors du G8, du G20 et lors d'autres sommets.

Le prochain Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous que je vais lancer aux côtés du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, à New York, le 19 janvier 2010 portera sur les moyens d'atteindre les groupes marginalisés, avec un accent important mis sur le financement et les ressources pour l'Éducation pour tous. Cela nous donnera l'occasion de mettre toute la lumière sur l'urgence d'atteindre les personnes marginalisées et d'augmenter le financement pour l'éducation, à la suite de la crise économique. Ce sera pour moi l'occasion proche et très attendue de sonder le terrain, de renouveler l'engagement avec nos partenaires et les parties prenantes, et de poser des jalons concrets vers le futur.

Comme vous le savez, mon premier discours en tant que Directrice générale a eu pour thème l'éducation - au Sommet mondial de l'innovation pour l'éducation, à Qatar. Nous avons besoin de plates-formes à grande visibilité et de campagnes internationales afin de ramener l'éducation au premier plan sur l'agenda mondial. En tant qu'agence de coordination mondiale pour

L'Éducation pour tous, nous devons nous efforcer d'obtenir des engagements plus audacieux de tous nos partenaires, et renforcer notre coalition pour donner à tous les enfants une éducation de qualité.

Mesdames et Messieurs,

En **sciences exactes et naturelles**, la considération dont nous jouissons tient à nombre de solides réalisations : la Commission océanographique intergouvernementale, la gestion et les écosystèmes des eaux douces, l'aide à l'élaboration des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation - un nouveau secteur clé - pour ne citer que certaines des principales. Nous devons constamment réévaluer notre rôle et affiner nos approches afin d'occuper et de défendre des positions pilotes dans ces domaines au sein du système des Nations Unies. Il ne fait aucun doute pour moi que l'UNESCO a quelque chose de spécial à y offrir. Il nous faut rester les premiers et offrir aux États membres les services et le soutien de qualité qu'ils attendent à juste titre de nous. C'est ainsi que nous devrions parvenir à créer davantage de synergies avec les organisations sœurs des Nations Unies dans la sphère scientifique.

Notre capacité à contribuer aux efforts des États membres pour affronter le changement climatique et ses conséquences, les atténuer et s'y adapter déterminera notre rôle futur dans de nombreux domaines scientifiques. Par le biais de l'Initiative de l'UNESCO pour faire face au changement climatique, que j'ai annoncée dans mon allocution du 23 octobre 2009, je proposerai un programme intégré de mesures pour le climat, orientées vers l'action et apportant une valeur ajoutée, pertinentes aux niveaux mondial, régional et national. Ce programme exploitera nos avantages intersectoriels et les compétences qui nous sont reconnues, en s'inspirant de la stratégie de l'UNESCO déjà en vigueur en matière de changement climatique. Globalement, l'initiative devrait renforcer notre visibilité et notre plaidoyer pour l'action.

Bien entendu, nous travaillerons en respectant pleinement la division du travail approuvée par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, que l'UNESCO a contribué à définir et qui sera présentée par le Secrétaire général des Nations Unies lors de la prochaine réunion de Copenhague. Je participerai, lors du Sommet de Copenhague, à l'événement spécial à l'intention des membres du Conseil des chefs de secrétariat dirigé par M. Ban Ki-moon. Je saisirai également cette occasion pour avoir un maximum de contacts bilatéraux avec les leaders de toutes les régions participant au Sommet et avec les chefs d'autres agences des Nations Unies.

L'Initiative pour faire face aux changements climatiques comprendra notre contribution à la base mondiale de connaissances et à la climatologie, qui repose largement sur la Commission océanographique intergouvernementale, le rôle de l'eau douce, le potentiel des réserves de biosphère, la possibilité d'accroître l'importance du rôle et des compétences du Centre pour le patrimoine mondial eu égard aux sites naturels et culturels, le soutien consacré aux petits États insulaires en développement, l'aide à la réduction des risques de catastrophes et la place essentielle accordée aux dimensions sociales du changement climatique. L'éducation en vue du développement durable, les dimensions éthiques du changement climatique, conformément à la résolution de la Conférence générale sur ce sujet et notre initiative pour une UNESCO climatiquement neutre viendront compléter cette contribution. Nous devons tous tendre à faire de notre Maison une organisation climatiquement neutre et être nous-mêmes conscients des mesures que nous pouvons prendre individuellement pour réduire notre empreinte carbone. Vous n'ignorez pas que toutes les organisations des Nations Unies ont souscrit à cette initiative à l'échelle de l'ensemble du système visant à rendre les Nations Unies climatiquement neutres, qui sera elle aussi dévoilée à Copenhague.

Un autre domaine d'importance primordiale sera l'Année internationale de la biodiversité, que nous célébrerons dans le monde entier en 2010 et que nous inaugurerons en janvier au Siège.

Dans le domaine des sciences, j'ai également annoncé dans mon discours d'investiture mon intention de créer un Haut Panel scientifique chargé de donner son avis sur le rôle de l'UNESCO quant aux grandes questions et à la politique scientifiques de notre temps. Recourir aux conseils d'experts scientifiques de premier plan et d'éminents maîtres à penser devrait permettre à l'UNESCO d'axer nos efforts sur la science et de nous aider à contribuer à éliminer la pauvreté, à assurer un développement durable et, en priorité, à répondre aux besoins de l'Afrique. Le Panel n'est pas destiné à réaliser les mêmes travaux que nos programmes scientifiques internationaux et intergouvernementaux. Le but ultime est d'aider les États membres et les organes directeurs à renforcer les politiques, les capacités et les orientations de recherche dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.

D'un côté, les **sciences sociales et humaines** sont le pivot de l'éthique de la science et de la technologie, en particulier de la bioéthique. De l'autre, l'évolution rapide de nos sociétés pose la question de savoir comment répondre à ces nouveaux et pressants défis.

Aucune autre organisation du système des Nations Unies ne peut être aussi efficace que nous dans le domaine complexe de l'éthique. Nous ne devons ménager aucun effort pour conserver notre position de leader. Les prochains travaux en vue de l'élaboration d'une déclaration universelle sur les principes éthiques applicables au changement climatique ouvrent à notre action une voie nouvelle et d'une grande visibilité ce qui, je l'ai déjà dit, fera partie intégrante de l'Initiative pour faire face au changement climatique.

Les travaux de MOST seront cruciaux pour aider à renforcer les liens entre recherche et politique sur de nombreuses questions en sciences sociales et pour donner des conseils aux décideurs de toutes les régions.

Dans le domaine de la **culture**, l'UNESCO est sans pareille au sein du système des Nations Unies. La publication récente du rapport mondial de l'UNESCO intitulé « Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel » a une fois encore montré à quel point nous pouvons contribuer au débat intellectuel entre les États membres et la communauté mondiale ainsi qu'à l'élaboration des politiques. Ce ne sera que l'un des domaines sur lesquels je me concentrerai. Après sa publication lors de la dernière Conférence générale, je pense que nous devons nous employer à lancer ce remarquable rapport sur le plan international avec beaucoup plus de retentissement. La presse internationale et d'ailleurs les décideurs en général, la communauté mondiale et les organisations multilatérales, en particulier le système des Nations Unies, ont à peine pris note ou conscience de son existence. C'est une tâche à laquelle le Secrétariat devra immédiatement s'attaquer.

Vous m'avez entendu exprimer ma conviction que le dialogue entre les cultures est l'antidote à l'intolérance et à l'exclusion. C'est une force préventive. Surtout dans le contexte des activités que nous mènerons pendant l'Année internationale du rapprochement des cultures (2010), je m'efforcerai d'établir des partenariats multiples incluant des initiatives comme l'Alliance des civilisations. J'ai l'intention de consulter toutes les parties intéressées sur la manière dont nous pouvons contribuer ensemble à notre objectif le plus noble, à savoir le renforcement de la paix, la promotion de relations pacifiques entre les pays et les peuples et le renforcement de la tolérance et du respect mutuel en tant que valeurs primordiales.

Une autre tâche importante dans le domaine de la culture concerne, bien entendu, notre principale activité phare, le Patrimoine mondial et, de plus en plus, le Patrimoine culturel immatériel et la diversité des expressions culturelles, qu'illustrent si bien les six conventions relatives à la culture. Nous continuerons également à contribuer au débat en cours sur le multilinguisme et les langues en danger. La culture et le développement sont de plus en plus reconnus comme un domaine aux enjeux décisifs, y compris les précieux travaux des industries créatives auxquels nous devons accorder une plus grande attention dans nos délibérations. Enfin, nous devons œuvrer pour que la culture soit reconnue par l'Assemblée générale des Nations Unies comme l'un des principaux moteurs du développement.

L'UNESCO, comme je l'ai déjà indiqué, a un rôle particulier, que nous devons conserver et renforcer, à jouer dans la consolidation de la paix et la réconciliation. Nous devons continuer à édifier des ponts (comme l'UNESCO l'a fait à Mostar), pour unir des hommes et des femmes qui ont été séparés par des différences ethniques, religieuses ou culturelles et à recourir pour cela à l'éducation, aux sciences, à la culture, à la communication et à l'information. Promouvoir la compréhension mutuelle, la tolérance et une culture de la paix devraient être le fil conducteur de toutes nos initiatives.

L'évolution récente a introduit un nouveau facteur dans le débat et la réflexion sur la culture, à savoir la numérisation progressive de cette dernière qui implique un large éventail de biens et de services culturels - livres et bibliothèques, musique, sites du patrimoine, patrimoine culturel immatériel et, de manière générale, l'utilisation de l'Internet. Le temps est peut-être venu pour l'UNESCO de prendre l'initiative et d'organiser une conférence sur ce sujet de plus en plus brûlant afin de délibérer et de procéder à un échange d'idées et de bonnes pratiques.

L'édification de **sociétés du savoir inclusives** est un défi persistant qui impose à l'ensemble des secteurs de programme d'y contribuer largement en traitant, comme ils le font, les divers aspects du savoir : accès à la connaissance, production de connaissances, partage et diffusion des connaissances. Je crois, comme vous tous, au pouvoir transformateur et stratégique du savoir et au rôle prépondérant qu'il joue dans la promotion du développement et l'édification de la paix. Je crois qu'une des missions clés de l'UNESCO est d'autonomiser les individus par le savoir en les aidant à acquérir les compétences qui sont si nécessaires dans le monde d'aujourd'hui. Nous devons insister sur le fait que les sociétés du savoir doivent être inclusives pour tous et qu'elles doivent à la fois s'appuyer sur la contribution de l'ensemble des citoyens et des pays et profiter à chacun d'entre eux. L'UNESCO a ouvert la voie en introduisant la notion et le concept de société du savoir dans le débat international, notamment dans les textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Nous devons redoubler d'efforts pour transformer les déclarations et accords en actions concrètes et significatives. Le **Secteur de la communication et de l'information** continuera à diriger et à coordonner la réponse de l'UNESCO en la matière.

Dans le même temps, je suis profondément convaincue que la liberté d'expression des médias et journalistes et la libre circulation de l'information et des idées, ainsi que les médias indépendants et pluralistes, sont au cœur de l'action de l'UNESCO. S'ajoute à cela l'offre faite par l'Organisation de former des journalistes, de promouvoir les médias indépendants et de conseiller les gouvernements sur la législation relative aux médias. Aucune autre organisation multilatérale n'est engagée dans ce domaine extrêmement important, et je suis déterminée à continuer de lui accorder la priorité qu'il mérite.

Tous ces éléments, ainsi que l'engagement que nous avons pris de promouvoir l'accès universel à un contenu numérique de qualité, le multilinguisme dans le cyberspace et l'introduction des TIC, sont essentiels pour garantir la transparence, l'obligation redditionnelle et la bonne gouvernance. Les TIC concernent tous les domaines de compétence de l'UNESCO et offrent des possibilités illimitées de combler les fossés numérique et du savoir.

Mesdames et Messieurs,

La Conférence générale vient d'adopter un nouveau Programme et budget pour les deux années à venir, fixé à 653 millions de dollars des États-Unis. Dans l'immédiat, notre prochaine tâche consistera à achever les plans de travail, et j'entends valider ces derniers pour que nous puissions commencer à mettre en œuvre le nouveau 35 C/5 dès le début de 2010. Bien entendu, il nous reste encore du travail à faire dans ce domaine, car la Conférence générale m'a demandé d'examiner plus avant la question de la réduction des fonds alloués aux Titres I et III et de réaffecter les ressources ainsi dégagées au Titre II, les secteurs de programme. Je présenterai mes propositions au Conseil exécutif à sa session d'avril 2010.

Il sera également essentiel d'assurer l'application effective de la politique de décentralisation et de rotation pour que l'ensemble du personnel acquière une connaissance et une expérience directes des défis rencontrés par les pays, notamment les pays en développement. Comme je l'ai déjà affirmé, j'encouragerai énergiquement la rotation du personnel. Je veillerai à ce que notre politique de rotation soit appliquée équitablement et à ce que des systèmes d'incitation et d'appui appropriés soient mis en place pour favoriser cette mobilité. La rotation est une source d'enrichissement pour notre personnel ainsi qu'un atout pour l'Organisation. Nous devons non pas disperser nos efforts, mais renforcer notre expertise au niveau régional. Le personnel de nos bureaux régionaux spécialisés doit comprendre des experts de renom, ces derniers étant les mieux qualifiés pour aider les États membres à élaborer leurs politiques concernant l'éducation, la science, la culture et la communication.

Il reste que le principe de la rotation impose également à l'Organisation de faire tout son possible pour aider à protéger le personnel en poste dans des lieux d'affectation touchés par un conflit ou des tensions. Dans le monde d'aujourd'hui, la sécurité est devenue en soi un objectif primordial - aussi bien au Siège, où nous devons constamment être vigilants et renforcer notre dispositif de sécurité, que dans les plus de 50 bureaux hors Siège.

De nos jours, les dangers inhérents à l'action multilatérale doivent également être abordés moyennant une application rigoureuse de notre nouvelle politique des ressources extrabudgétaires et de recouvrement des coûts, dans le cadre de laquelle tous les coûts directs doivent être imputés sur les fonds fournis par les donateurs. Cela s'applique non seulement à la mobilisation des effectifs nécessaires à l'exécution de ces projets, mais aussi - et avec une urgence renouvelée - au volet sécurité visant à rendre plus sûres notre présence et notre contribution sur le terrain.

La gestion axée sur les résultats sera maintenue, affinée et renforcée sous ma direction. Je tiens à vous assurer qu'il n'y aura aucun relâchement dans ce domaine. Tous les plans de travail en cours d'élaboration tiennent déjà compte des préceptes de la gestion axée sur les résultats.

Nous devons également être une organisation qui met en pratique ce qu'elle prône. Je ferai donc de mon mieux pour récompenser les initiatives créatives prises par le personnel et pour mettre en place une politique des ressources humaines qui investisse dans le personnel, notamment les jeunes fonctionnaires, et améliore les perspectives de carrière.

Comme je m'y suis engagée vis-à-vis de vous tous lors d'une campagne qui a précédé mon élection, je serai une Directrice générale à l'écoute des États membres, de tous les États membres, les grands et les moins grands, les États prospères autant que ceux qui luttent encore sur la voie du développement. Vous attendez de moi une poursuite vigoureuse des réformes de l'Organisation. Vous souhaitez, nous souhaitons, je souhaite une UNESCO plus présente sur le terrain, avec des projets concrets qui contribuent utilement aux priorités des autorités nationales. Nous souhaitons moins de financements pour les structures administratives, et davantage de moyens pour des projets concrets. Nous souhaitons une UNESCO intégrée avec plus de volonté et plus de visibilité dans l'approche « Unis dans l'action » qui est menée entre les principales agences, fonds et programmes multilatéraux. À cet égard, nous devons tenir compte de l'expérience des trois dernières années dans les huit pays pilotes, dont quatre en Afrique. Ce sera un véritable défi pour les deux prochaines années, alors que nous nous engagerons dans l'élaboration d'un grand nombre de UNDAF « United Nations Development Assistance Frameworks ». Nous souhaitons que l'opinion publique mondiale, sur tous les continents, comprenne mieux à quoi sert l'UNESCO aujourd'hui, au début de ce nouveau millénaire. Nous souhaitons que davantage de bailleurs de fonds, États et autres autorités publiques, grandes ONG et fondations ou acteurs du secteur privé, soient convaincus qu'à travers l'UNESCO, ils contribuent à rendre la globalisation plus humaine, ils contribuent à accélérer le développement des pays pauvres, ils contribuent aux échanges d'idées et de données scientifiques entre représentants des différentes cultures du monde. Bref, à travers l'UNESCO, ces nouveaux partenaires doivent comprendre qu'ils contribueront au nouvel humanisme que nous appelons de nos vœux.

Mesdames et Messieurs,

À cette fin, j'attends avec intérêt les recommandations de l'évaluation indépendante de l'Organisation, et me réjouis à la perspective d'examiner ces recommandations avec vous. Comme vous le savez, cette évaluation a été décidée par la Conférence générale à sa 35^e session, et le processus d'achat a été lancé par le Service d'évaluation et d'audit.

En tant que Directrice générale, j'estime qu'un de mes rôles publics les plus importants est d'accroître la visibilité de l'Organisation et de faire mieux entendre sa voix sur la scène internationale. Une meilleure visibilité de l'Organisation est un préalable à une plus grande reconnaissance, à un accroissement des ressources et à une plus grande confiance dans notre action. J'accorderai une attention particulière à cette question, et je renforcerai nos moyens de communication et notre champ d'action aux niveaux mondial et national moyennant des politiques et approches efficaces en matière d'information du public, de partenariats bénéficiant d'une grande visibilité et de démarches plus créatives, en coopération avec nos Ambassadeurs de bonne volonté et porte-parole célèbres.

Ma priorité absolue est incontestablement la même que la vôtre : faire de l'UNESCO une organisation efficace et respectée faisant énergiquement entendre sa voix sur la scène internationale ainsi que dans les pays. J'ai pris note des préoccupations exprimées par nos États membres. Elles me guideront dans mes réformes et initiatives. Nous serons présents là où les besoins sont les plus importants - en Afrique, dans les petits États insulaires en développement et dans les pays en situation de post-conflit - mais également là où il existe de grandes disparités éducatives ; où la biodiversité, les cultures et les langues sont en péril ; et où la liberté d'expression est restreinte. La crise économique et financière actuelle renforce la pertinence et l'urgence de notre message. On attend de l'UNESCO qu'elle propose des alternatives, encourage la coopération, partage les idées, et prône un investissement accru dans les secteurs de l'éducation, de la culture et de la science en tant que condition indispensable de la reprise.

En résumé, le positionnement et l'orientation stratégiques de l'UNESCO seront l'une de mes principales préoccupations. Dans le même temps, je m'occuperai des questions liées au programme, mais sans céder à la tentation de la micro-gestion. La gestion au quotidien de nos diverses activités sera confiée à une équipe de direction compétente. Dans le cadre de ce processus, j'aurai pour fil conducteur l'optimisation et la rationalisation de nos structures, l'objectif étant de les rendre moins coûteuses et moins bureaucratiques, de garantir une exécution de qualité et l'obtention de résultats, d'assurer une décentralisation efficace et d'accroître sensiblement la visibilité. Je vous consulterai, vous le Conseil exécutif, à votre session d'avril 2010, au sujet de mes propositions et conclusions à ce sujet.

Je vous remercie de votre attention.